

Un nouveau président pour représenter les prestataires de santé à domicile d'origine associative

Paris le 24 juillet 2020,

Le 2 juillet, **Patrice RIXEIN a été élu à l'unanimité président du Synapsad**, syndicat de référence des prestataires de santé à domicile associatifs.



Patrice RIXEIN, président d'ADIRAL ASSISTANCE - prestataire de santé à domicile d'origine associative présent dans le Grand-Est dans les domaines de l'assistance respiratoire, de la perfusion, de la nutrition et du maintien à domicile - **devient le 3^{ème} président de ce syndicat créé en 2013**. Il remplace Carmela MARCHAND qui prend une retraite bien méritée et dont nous saluons l'investissement tout au long de ses 4 années de présidence.

Patrice RIXEIN est engagé dans la prestation de santé à domicile depuis 1992. Il était jusqu'ici trésorier du Synapsad.

Déjà membre du Comité exécutif de la Fédération des PSAD, dont le Synapsad est adhérent, Patrice RIXEIN devient, dans le même temps, le nouveau vice-président de la Fédération, en binôme avec Charles-Henri des VILLETES, président. **Tous deux auront la responsabilité de représenter les PSAD auprès des pouvoirs publics et de mener à bien le projet stratégique de la fédération.**

La composition du bureau du Synapsad est également modifiée avec **la nomination de Michèle DUPIRE, directrice de l'activité de prestation de santé à domicile de SANTELYS au poste de trésorière et de Michel SAES, directeur général de SADIR ASSISTANCE à celui de secrétaire général**. Philippe ROUSSEL, président d'AGIR à dom conserve la vice-présidence du syndicat.

L'élection de Patrice RIXEIN à la tête du Synapsad est l'occasion pour les PSAD associatifs de réaffirmer **leur engagement fort** pour une prestation de santé à domicile, **qui met la qualité au cœur de l'accompagnement à domicile des patients ou des personnes en perte d'autonomie**. Fidèles à leur conviction que les PSAD sont un maillon essentiel de la chaîne de soins, ils comptent **continuer à porter des propositions structurantes pour améliorer l'efficacité du système de santé**.

Le secteur de la prestation de santé à domicile

Les acteurs de la prestation de santé à domicile prennent en charge à domicile près de **2 millions de patients** chaque jour par le biais des **3000 agences** implantés sur l'ensemble du territoire national. Représentant près d'un millier d'acteurs de toutes tailles (TPE locales, PME régionales, filiales de grands groupes...), les prestataires sont des entreprises et des associations de services qui emploient plus de **30 000 salariés** dont **5000 professionnels de santé**, et créent chaque année **entre 800 et 1000 emplois** sur le territoire. Acteurs de l'innovation, ils contribuent à rendre les dépenses de santé plus efficaces, en permettant notamment le basculement d'activités hospitalières à domicile, la réduction des durées d'hospitalisation, et le déploiement de solutions de e-santé.

La Fédération des PSAD

La Fédération des Prestataires de Santé à Domicile, créée en octobre 2013 par deux syndicats, le Synalam et le Synapsad, représente aujourd'hui 130 Prestataires de Santé à Domicile représentant collectivement les deux tiers de la prestation de santé à domicile en France.

Le Synapsad

Créé en 2013, le SYNAPSAD regroupe la majorité des prestataires d'origine associative (12 PSAD), fondés pour la plupart au début des années 1970 par des médecins, pour permettre le retour à domicile des Insuffisants Respiratoires en leur faisant bénéficier de diverses techniques d'assistance respiratoire, notamment l'oxygénothérapie et la ventilation assistée.

Pour plus d'informations, veuillez contacter A+ Conseils :

Clara DALLAY

Tel : [+\(33\) 1 44 18 65 58](tel:+33144186558) / [+\(33\) 6 48 45 01 53](tel:+33648450153)

Email: clara.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL

Tel : [+\(33\) 1 44 18 65 58](tel:+33144186558) / [+\(33\) 6 31 09 03 83](tel:+33631090383)

Email: christelle@aplusconseils.com